

Sommaire du N°38
Mars/Avril 2019

Édito

De mieux en mieux...

De plus en plus fort...

Et chez nous ?

Et le mécontentement
général gagne...

L'égalité femmes-
hommes rapporterait...

Calendrier social...

Le **SEXTANT**

Édito

Front social ... ça se bouscule !

Mouvements des Gilets Jaunes, mouvements pour la protection du Climat, gestion du Brexit, grève des douaniers, grève des agents des finances publiques, grève des agents de l'administration pénitentiaire, retraités en colère, Grand débat (ou grand enfumage) et ses suites ... réforme des retraites à points, réforme de la Fonction publique qui s'annoncent !!

Le pouvoir en place ne sait plus ou donner de la tête pour éteindre les incendies qui s'allument partout en France et outre-mer !

Les Français en ont marre que les différents pouvoirs en place depuis plus de 30 ans, les prennent pour des buses et des gogos !

Les Français en ont marre de constater au jour le jour que ce sont TOUJOURS les mêmes qui font les efforts et qu'à côté d'eux, une France nantie d'authentiques privilèges d'ancien régime, se porte à merveille !

Ce Gouvernement-là est peut être encore pire que tous les autres ... les deux coups portés au français qui concernent l'attaque du montant des retraites par la hausse de la CSG et la baisse des APL de 5 € en disent long sur la mentalité de ceux qui nous dirigent, députés et gouvernement ... froids, bornés, calculateurs, sans scrupule, sans limite ?

L'esprit du mercenariat les habite !

Ils n'ont pas voulu fixer de limites ... ils nous ont expliqué que tout était possible et qu'il n'y aurait pas de tabous ... tout le monde a vu le résultat !

Et c'est la France toute entière qui a repris la main en novembre 2018 ! Le mouvement est toujours très présent dans la rue, et force est de constater que le pouvoir en place ne sait pas comment faire pour stopper cette crise, que l'histoire considèrera certainement comme aussi importante que celle de mai 68, voire plus.

Notre maison souffre depuis de nombreuses années. Il est plus simple de supprimer des postes de fonctionnaire d'État que d'entamer des réformes structurelles.

Cela demande également beaucoup plus de courage politique !

Il y a certes eu l'épisode sécuritaire dont nous nous serions bien passés d'ailleurs ... nous sommes aujourd'hui confrontés au Brexit, au départ du Royaume-Uni de l'UE, et à l'incapacité politique des dirigeants et députés anglais à faire face à leurs responsabilités.

Et l'UE redécouvre avec violence comment fonctionne une véritable frontière, avec sa cohorte de formalités paperassières, ses contrôles physiques, ses blocages, et ses files d'attente ... images intolérables et inacceptables dans nos économies libérales et mondialisées !

Et là, les douaniers disent STOP ! Nous n'allons pas assumer seul cet événement majeur de l'histoire de l'Union Européenne, nous avons besoin de moyens et également de reconnaissance !

Il n'en fallait pas plus pour que le ras le bol s'ajoute à la fatigue et qu'une très large intersyndicale se décide à agir. Par cette « application stricte des règlements » ou grève du zèle (pour les non initiés), les douaniers ont voulu montrer ce que sera désormais le quotidien des entreprises et des zones de passage frontalières !

Le ministère a voulu négocier ... et après les accueils gentils dans les salons de Bercy, est venu le temps des remontrances, des réprimandes, des intimidations, l'instrumentalisation de la hiérarchie avec des contrôles d'exécution du service d'un autre temps, digne du XIXème siècle. Il y a très certainement causalité avec le retrait de la CFE-CGC de l'intersyndicale.

Et la machine s'emballe ... un certain sang froid est perdu et le pouvoir agit de façon inconsidérée, et les actes sont parfois contraires aux Lois qu'il est pourtant censé faire appliquer ...

Les exemples s'accroissent de jours en jours ... et c'est désolant ...

Sur l'air : « Pauvre France... Ce n'est plus le pays de mon enfance... »

De mieux en mieux ...

Le 20 mars ... le ministre du Budget, relayé en cela par la hiérarchie douanière, donne l'ordre aux agents des Douanes de ne plus effectuer de contrôles ... comportement étonnant pour un ministre chargé de la lutte contre la fraude, qu'elle soit douanière ou fiscale.

De plus en plus fort ...

Le syndicat UNSA Police a rendu public une instruction du Préfet des Hauts de France leur demandant, en présence de « contrôle approfondi inopiné » des douaniers, de leur demander de procéder à la levée rapide du contrôle et de relever les éléments d'identification de leur équipage (identité, service, numéro d'immatriculation du véhicule) ...

Et l'UNSA Police de réagir, à juste titre ... « Depuis quand la Police peut empêcher les douaniers de travailler d'initiative, depuis quand la Police peut faire des relevés d'identification de douaniers qui travaillent ? »

La démarche a bien entendu été très appréciée de nos collègues qui ont adressé un procès verbal d'opposition à fonction au Préfet des Hauts de France !

L'ambiance est tellement bonne en ce moment que certains syndicats se mettent à rediffuser le guide de défense en cas d'interrogatoires formalisés sur 882 ... procédure qui relève de la grosse artillerie et du management presse purée !



UNSA Police
20-03-2019
UNSA Police
25 rue des Tanneuses
75013 PARIS

LES POLICIERS DOIVENT-ILS CONTRÔLER LES DOUANIERS?

En lisant ces consignes écrites, on peut se poser la question...

Dans le cadre du mouvement de protestation des douaniers

Fiche de consignes SO N°2019/26 de la CSP Calais
lieu: axes principaux et secondaires sur le ressort de la CSP Calais.
A16 entre l'échangeur n°49 et l'échangeur n°40 et échangeurs n°49 à n°40 RN 216(rocade Est) et sorties 1,2 et 3 de la RN 216.

«Sur instruction de Monsieur le Préfet de Région, lorsqu'un équipage de fonctionnaires des douanes procède de sa propre initiative (hors cadre opération prévue) à un contrôle approfondi inopiné, il conviendra de prendre contact avec les agents afin de leur demander de procéder à la levée rapide de ce contrôle. **Il conviendra également de relever les éléments d'identification de leur équipage (identité, service, numéro d'immatriculation du véhicule)...**»

L'UNSA Police s'interroge sur ces «consignes»...

**Depuis quand la Police peut empêcher les douaniers de travailler d'initiative?
Depuis quand la Police peut faire des relevés d'identification de douaniers qui travaillent?**

L'UNSA Police rappelle les bons rapports entretenus avec nos collègues douaniers qui permettent des contrôles lors d'opérations communes de grande envergure. Nous luttons tous contre la délinquance!

**UNSA Police,
Autonome et indépendant**

Si tous les fous étaient renfermés, que de vides dans le monde !

S'il vous plaît... Il en reste encore quelques uns !!!



PROCÈS-VERBAL
Rédigé à la demande du directeur général des douanes et droits indirects

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CAHIER RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
N° CONTREVENTUEL 1 N° DU PV 1
FOLIO 1

REDACTION COMMENCÉE LE 20/03/2018

INFRACTION-S
 CONTRAVENTION DÉLIT
QUALIFICATION SOMMAIRE RETENUE PAR LES VERBALISATEURS
Opposition à fonction (article 416 bis du Code des Douanes National)

PERSONNE-S EN CAUSE
IDENTITÉ COMPLÈTE : NOM, PRÉNOMS, DATE ET LIEU DE NAISSANCE, FILIATION, ADRESSE, PROFESSION ET PIÈCES D'IDENTITÉ PRODUITES.
Le Préfet de Région des Hauts-de-France, Michel Lalande, 12 rue Jean Sans Peur, CS20003, 59039 Lille Cedex.

AGENTS VERBALISATEURS (Art. 325 du Code des douanes)
NOMS, PRÉNOMS, GRADES ET RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE
Les agents des douanes, y demeurant

AUTORITÉ DOUANIÈRE CHARGÉE DES POURSUITES (Art. 325 et 343-2)
NOM, PRÉNOMS, GRADE ET RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE DU CHEF DE CIRCONSCRIPTION DOUANIÈRE DU RESSORT ET LA JURIDICTION COMPÉTENTE :
Le Directeur Général des Douanes, sis 11 rue des deux communes, 93558 Montreuil, y demeurant.
NOM, PRÉNOMS, GRADE ET RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE DE L'AGENT POURSUIVANT REPRESENTANT LE CHEF DE CIRCONSCRIPTION :
Le Directeur Général des Douanes, sis 11 rue des deux commune, 93558 Montreuil, y demeurant.

EXPOSÉ DES FAITS
Nous, agents verbalisateurs, ayant prêté serment en justice et porteurs de nos commissions d'emploi, certifions que le présent contrôle est effectué en français, langue comprise, parlée et acceptée par la personne. Nous certifions également que ce jour le 20 mars 2019, à 15 heure légale ainsi que toutes celles qui suivent dans le présent acte, prenons connaissance des instructions émises par Monsieur le Préfet de Région Hauts- de-France, à savoir : « Fiche de consignes SO N°2019/26 de la CSP Calais lieu: axes principaux et secondaires sur le ressort de la CSP Calais, A16 entre l'échangeur n°49 et l'échangeur n°40 et échangeurs n°49 à n°40 RN 216(rocade Est) et sorties 1,2 et 3 de la RN 216 ». « Sur instruction de Monsieur le Préfet de Région, lorsqu'un équipage de fonctionnaires des douanes procède de sa propre initiative (hors cadre opération prévue) à un contrôle approfondi inopiné, il conviendra de prendre contact avec les agents afin de leur demander de procéder à la levée rapide de ce contrôle. Il conviendra également de relever les éléments d'identification de leur équipage (identité, service, numéro d'immatriculation du véhicule)... »
Nous, l'informons que cela est un délit d'opposition à fonction.
Fin de l'exposé des faits à 15h20.

NOTIFICATION AUX PERSONNES EN CAUSE (Art. 324 - 325)
VU L'INFRACTION
À l'article 416 bis du Code des Douane
NOUS AVONS DÉCLARÉ
Néant.
AVEC ORDRE D'ASSISTER À LA DESCRIPTION DES OBJETS SAISIS, RETENUS OU CONSIGNÉS ET À LA REDACTION DE NOTRE RAPPORT, CES OPÉRATIONS ÉTAIENT EFFECTUÉES
 SUR PLACE AU BUREAU AU SIÈGE DE LA BRIGADE AUTRE LIEU
ADRESSE DU LIEU DE REDACTION
Direction Générale, 11 rue des Deux communes, 93558 Montreuil Cedex, y demeurant.
DATE ET HEURE D'ARRIVÉE AU LIEU DESIGNÉ CI-CONTRE
Le 20/03/2018
Heure 15 h 45

DESCRIPTION DES OBJETS (Art. 323 ; Art. 325 ; Art. 378 ; Art. 465)
 SAISIS RETENUS CONSIGNÉS

CAHIER RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
N° CONTREVENTUEL 1 N° DU PV 1
FOLIO 2

DESCRIPTION DES OBJETS (Art. 323 ; Art. 325 ; Art. 378 ; Art. 465)
NOUS AVONS RECONNU EN L'ABSENCE EN PRÉSENCE
DE (préciser l'identité complète)
Le Préfet de Région des Haut de France, Michel Lalande, 12 rue Jean Sans Peur, CS20003, 59039 Lille Cedex.
QUE LES OBJETS CONSISTENT EN

OFFRE DE MAINLEVÉE (Art. 326)
 NOUS AVONS OFFERT LA MAINLEVÉE (indiquez les objets dont la mainlevée est offerte)
SOUS CAUTION SOLVABLE OU SOUS CONSIGNATION DE LA VALEUR DE
INDIQUER LA RÉPONSE FAITE PAR L'INTÉRESSÉ À L'OFFRE DE MAINLEVÉE : Sans objet

DÉSIGNATION DU GARDIEN DES OBJETS SAISIS, RETENUS OU CONSIGNÉS (Art. 325)
NOM, PRÉNOMS, ADRESSE ET QUALITÉ DU GARDIEN

FORMALITÉS DE CLÔTURE (Art. 325 et 327)
LECTURE - INVITATION À SIGNER LE PROCÈS-VERBAL - AFFICHAGE - REMISE DES COPIES
Nous n'avons pas donné lecture du présent acte. Une copie va lui à être transmise.
LIEU, DATE ET HEURE DE CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL
Lieu : Direction Générale, 11 rue des Deux communes, 93558 Montreuil Cedex
Date : 20/03/2018
Heure : 16 h 10
NOUS AVONS SIGNÉ ET PARAPHÉ CHACUN POUR CE QUI LE CONCERNE EN APPROUVANT EXPRESSÉMENT
2 folios, 3 cases cochées.

L(ES) INTÉRESSÉ-S	LES AGENTS VERBALISATEURS	LE GARDIEN
	Les Agents des Douanes	
		L'INTERPRÈTE

Fin du document

Et, chez nous ? Ben, c'est pas mal non plus...

Article Le Populaire du 21/03/2019

Puisque lassé des triblions douaniers qui bloquent sa belle penthière, notre DI envoie ses troupes aux champs, mener des actions bucoliques de contrôle dans l'arrière-pays de notre direction, sur nos routes départementales et vicinales, loin des grands axes trans européens ! Circulez, il n'y a rien à voir ! C'est beau la conscience professionnelle !

DOUANES
Douaniers : « On ne peut plus faire notre boulot »
Quelques douaniers ont mené, hier après-midi, une action spontanée lors de l'arrivée de leur ministre, Gérard Darmanin, en gare de Limoges.
Armés de pancartes sans équivoque « Douaniers en colère » ou « M. le ministre, respectez les douaniers », ils ont rapidement été écartés du passage de Gérard Darmanin par les forces de l'ordre. « C'était prévisible, reconnaît l'un des douaniers. Mais l'essentiel n'était pas forcément de le croiser. On voulait se faire entendre en distribuant des tracts notamment. »
Alors que le Brest qui se profile apparaît, selon eux, être « la goutte d'eau qui fait déborder le vase » dans un contexte de manque de moyens, les douaniers dénoncent de nouvelles mesures « aberrantes ».
« On ne peut plus faire notre boulot. On nous demande de ne plus réaliser de contrôle afin d'éviter les retards dans les aéroports et les bouchons sur la route », lance un douanier haut-viennois reprenant un communiqué de presse national paru hier, intitulé « Darmanin donne ordre à la douane de tout laisser passer ». « C'est comme ça qu'on protège le territoire français ?, interrogent-ils. On va droit dans le mur... »
Jean-Adrien Truchessou

PANCARTES. Lors de l'arrivée de Gérard Darmanin à Limoges, hier après-midi. PHOTO BRIGITTE AZZOPARD



Et le mécontentement général gagne... Grève du 19 mars 2019...

La **DI de Nouvelle Aquitaine** enregistre un taux de gréviste de 19,34 %, le troisième meilleur taux de métropole. La DR de Poitiers réalise également le 3ème score national avec 32,60 % de grévistes.



Le SNAD-CGT est présent sur tous les fronts, partout et tout le temps pour écouter vos revendications, les porter et vous soutenir !

Nous relevons que le climat actuel, qui cristallise de nombreux mécontentements, est explosif.

Nous observons l'aveuglement du pouvoir en place, qui faute d'expérience et de recul, n'analyse pas les données du problème et poursuit une politique libérale qui détruit l'État protecteur et régulateur, et qui détruit le lien social qui unit les Français.

Pour notre part, nous portons haut nos valeurs d'humanisme et de solidarité et nous serons toujours et encore présents à vos côtés !

Égalité Femmes-Hommes dans la Fonction Publique, où en sommes-nous ? Ça avance... Mais... Doucement !

Extrait du rapport annuel de la fonction publique, intervention de la CGT.

« Malgré les différentes lois votées, la différence de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique (FP) reste de 12,9% (près de 21% dans la FPH). L'écart avec le privé est important (18,4%), mais il reste des efforts à faire ! En particulier sur la catégorie A et d'encadrement supérieur, sur l'extinction des phénomènes « plafonds de verre », confirmés par D. Meurs et al, également sur les moyens pour compenser les pertes salariales comme de retraite au fait d'avoir des enfants et pour permettre aux femmes de travailler dans de bonnes conditions notamment en faisant garder leurs enfants, dans de bonnes conditions sur ou proches des lieux d'exercice... »

Extrait d'un article de M. REY (L'Express/L'Entreprise) du 04/11/2017.

« Les écarts de salaire persistants entre femmes et hommes ne sont pas bons pour la croissance, rappelle la Fondation Concorde(1). Le gâchis est énorme ! L'égalité salariale Femme-Homme rapporterait 62 Mds d'€ à l'économie... »

Au rythme des avancées à petite vitesse, « il faudra 118 années pour réduire l'inégalité » selon le Forum économique mondial (19/11/2015).

(1) Fondation Concorde est un « Think-Tank » Français d'esprit néo-libéral.



Le 6 Mars 2019, les organisations syndicales CFE-CGC, CFTC, CGT, FA FP, FO FP, FSU, SOLIDAIRES et UNSA FP avaient décidé de ne pas participer au Conseil Commun de la Fonction Publique du même jour. Depuis plus d'un an, les mêmes organisations syndicales de la FP n'ont eu de cesse de condamner les orientations libérales du gouvernement, tournant littéralement le dos aux principes mêmes de la FP. Ce gouvernement veut passer en force contre l'avis des OS qui représentent plus de 5 millions d'agents de la FP. La CFDT a choisit une autre voie que celle du combat, dont acte.

Le 19 mars 2019, les OS suivantes, CGT FP FO FP, FSU, SOLIDAIRES, appelaient à faire une journée de grève et de manifestations interprofessionnelle (Privé-Public), contre la mise en œuvre des politiques ultra-libérales du gouvernement, en accord avec le MEDEF. **Revendications POUR** : Augmentation immédiate des salaires – Rattrapage des pertes de salaires et retraites – Plan de titularisation (presque 1 million dans la FP) – Créations d'emplois – Abrogation du jour de carence – Revalorisation des pensions – Retrait du projet de loi sur l'éclatement du statut général – Maintien et amélioration de notre régime particulier de retraite et du Code des pensions civiles et militaires ainsi que de la CNRACL.

Donc si l'on se résume : Augmentation, Rattrapage, Titularisation, Créations d'emplois, Abrogation, Revalorisation, Retrait du projet, Maintien et Amélioration, **quel est le mot que la CFDT ne comprend pas ?**
Les moutons auront du mal à suivre et comprendre la nouvelle stratégie du BERGER.

Pour toute adhésion, veuillez vous rapprocher d'un(e) camarade de la section syndicale auprès de vous.